

EXAMEN RAPIDE DE L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE DANS LE MODÈLE OPÉRATIONNEL DU GPE 2025

4 AVRIL 2025

JANE KELLUM ET MARIKA TSOLAKIS, PHD.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), qui se consacre à la transformation de l'éducation dans les pays à revenu faible et intermédiaire, a lancé son Plan stratégique 2021-2025 (GPE 2025), qui introduit une nouvelle approche de l'égalité des genres. L'objectif du GPE est d'accélérer l'accès, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, adaptés au XXI^e siècle.

L'approche de l'intégration de la dimension de genre intègre l'égalité des genres dans tous les processus du GPE, depuis l'analyse et le dialogue sur les politiques jusqu'à l'élaboration et la mise en œuvre des financements. Pour évaluer les premières étapes de l'impact de cette approche, un examen rapide indépendant a été initié en octobre 2024 afin de déterminer si l'approche a renforcé les engagements au niveau des pays en faveur de l'égalité des genres dans l'accès, au sein et grâce à l'éducation.¹ L'examen a également porté sur les pays qui étaient éligibles à des financements supplémentaires par le biais de l'Accélérateur de l'éducation des filles ainsi que sur les changements par rapport à la stratégie précédente du GPE 2020, en utilisant une méthodologie en plusieurs étapes. Il s'agissait notamment d'examen de documents de huit pays (Cambodge, République centrafricaine (RCA)*, Tchad*, Nicaragua, Pakistan (Sindh), Sénégal, Somalie (niveau fédéral)*² et Zimbabwe*, suivis d'entretiens approfondis et de discussions de groupe dans trois pays cibles (Tchad, Pakistan (Sindh) et Somalie (niveau fédéral)) avec les responsables de la collaboration avec les pays du GPE et les membres du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) ; Représentants des agences de coordination, représentants des agents partenaires et représentants des gouvernements. Les données ont été analysées par le biais des **quatre « points d'entrée » du GPE pour l'égalité des sexes au niveau des pays** :³

- 1) analyse et diagnostic de l'égalité des sexes ;
- 2) la prise en compte du genre dans le dialogue sur les actions à mener ;
- 3) la prise en compte de l'égalité des sexes dans l'élaboration des financements du GPE ;
- 4) la responsabilité mutuelle en matière d'intégration de la dimension de genre parmi les parties prenantes nationales.

Cet examen offre un point de vue indépendant sur les enseignements tirés à ce jour et les progrès accomplis dans le cadre de l'approche d'intégration de la dimension de genre du GPE.

Certaines limites sont apparues. Cet exercice indépendant a été conçu comme un « examen rapide » en raison des ressources monétaires fixes. Cela a permis de déterminer la taille de l'échantillon pour la revue documentaire et la collecte de données, respectivement. Étant donné que, dans les pays examinés, les programmes venaient juste de démarrer ou étaient imminents, il n'a pas été possible de procéder à une évaluation complète des données sur la mise en œuvre et la responsabilité mutuelle en matière d'égalité des sexes. Malgré ces limites, cet examen donne un aperçu initial de la direction à suivre pour ce qui est de l'ambition du GPE en matière d'intégration de la dimension de genre.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le tableau ci-dessous met en évidence les principales conclusions en lien avec chacun des quatre points

¹ Voir [Aller plus loin ensemble : une approche partenariale de l'égalité des sexes](#), p. 7 pour une définition de l'égalité des genres dans l'accès à l'éducation, au sein de l'éducation et grâce à l'éducation.

² * indique les pays ayant reçu un financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles.

³ Voir [Aller plus loin ensemble : une approche partenariale de l'égalité des genres](#), pp. 16-18.

d'entrée, ainsi que celles applicables à l'approche d'intégration du GPE 2025 et à l'Accélérateur de l'éducation des filles :

Point d'entrée 1 : analyse sexospécifique et diagnostic fondé sur des données probantes
<ul style="list-style-type: none">• L'analyse des facteurs favorables du GPE 2025 a fourni un examen plus solide des obstacles systémiques liés au genre, facilité une évaluation plus globale de l'égalité des genres dans l'ensemble du système éducatif grâce à l'utilisation de données actualisées et à la reconnaissance des lacunes en matière de données factuelles, et amélioré la détermination des priorités par rapport au GPE 2020.• L'identification des obstacles à l'égalité des sexes par l'éducation était plus limitée que ceux liés à l'égalité des sexes dans l'accès à l'éducation et au sein de l'éducation.• Les obstacles liés au genre portaient généralement sur des inégalités touchant principalement les filles par rapport aux garçons, souvent liées à l'accès, à l'achèvement des études et/ou aux acquis scolaires. Lorsque les disparités défavorisant les garçons ont été identifiées, la réforme prioritaire, le pacte de partenariat et/ou le programme des pays de l'échantillon n'y ont pas été confrontés de manière aussi complète que les disparités qui touchent les filles.• La plupart des obstacles liés au genre recensés dans les analyses des facteurs favorables ont été pris en compte dans les financements pour la transformation du système, l'Accélérateur de l'éducation des filles et le fonds à effet multiplicateur lors d'une requête de financement simultanée. Les programmes de financement au titre du fonds à effet multiplicateur issus de requêtes de financement simultanée séparées dénotent un plus grand décalage entre les obstacles identifiés et les activités dans les documents de programme finaux.• D'autres bailleurs de fonds et partenaires se sont attaqués aux obstacles liés au genre qui n'étaient pas couverts par les financements du GPE, par le biais de programmes complémentaires, ce qui démontre une responsabilité partagée.
Point d'entrée 2 : Intégration des questions de genre dans le dialogue sur les politiques du système
<ul style="list-style-type: none">• La participation des organisations engagées dans les problématiques de l'égalité des genres au dialogue politique varie selon les pays, en raison des capacités et du contexte. Il y a malgré tout des exemples positifs de participation de nouveaux acteurs, suivie d'une participation inconsistante après la signature du pacte.• L'expertise en matière de genre provient de sources diverses (experts régionaux, consultants nationaux et participation accrue des ministères), ce qui montre une amélioration entre le GPE 2020 et le GPE 2025.• Il existe des lacunes dans la représentation intersectionnelle du genre. Peu d'exemples de participation d'organisations de la société civile composées de, par et pour des groupes confrontés à la marginalisation et/ou à la sous-représentation⁴ ont émergé dans cette revue.• Pour les parties prenantes, le flux de financement dédié de l'Accélérateur de l'éducation des filles a permis de fixer des objectifs et des actions ambitieux et de mettre l'accent sur le changement au niveau du système, lors de l'élaboration du pacte.• Le degré de certitude quant à la disponibilité des fonds de l'Accélérateur de l'éducation des filles au moment de l'élaboration du Pacte a peut-être contribué au degré d'influence de ce dernier sur le dialogue politique.
Point d'entrée 3 : Prise en compte du genre et de l'inclusion dans l'élaboration des financements
<ul style="list-style-type: none">• Le processus d'élaboration et d'examen des financements du GPE 2025, y compris les financements du fond effet multiplicateur, a principalement engagé des agents partenaires. Les experts en matière de genre du groupe local des partenaires de l'éducation et des pouvoirs publics ont été mis à profit dans une certaine mesure à certains moments clés, ce qui était moins le cas avec le GPE 2020.• Les processus d'assurance-qualité du 'Gender Hub' et d'autres retours d'information du Secrétariat ont permis d'intégrer plus étroitement les questions de genre dans le document de programme final, et ce pour tous les types de financement du GPE.• Les exigences relatives à l'intégration de la dimension de genre dans le cadre du plan stratégique GPE 2025 ont influencé la fixation d'objectifs ventilés par sexe dans deux des trois cadres de résultats des programmes de financement examinés par notre revue. Cela marque une différence par rapport au GPE 2020 pour le Tchad et la Somalie, mais dans une moindre mesure pour le Pakistan.• Les données sont ventilées par sexe. Cependant, les indicateurs mesurent surtout les résultats immédiats (par

⁴ Il convient de noter que ce terme provient de la littérature sur l'inclusion, y compris les droits des personnes handicapées, et du principe « rien sur nous, sans nous » et « rien sans nous ». Voir par exemple NDI. 2022 [« Rien sur nous sans nous » à « Rien sans nous »](#).

exemple, le nombre de stagiaires) plutôt que l'impact sur l'égalité des sexes, à quelques exceptions près, comme les résultats d'apprentissage ventilés par sexe.

- Dans certains pays, des confusions sont apparues lors des requêtes de financement pour l'Accélérateur de l'éducation des filles et le Financement pour la transformation du système, quant à la manière d'intégrer simultanément la notion de genre et de créer une/des sous-composantes sur l'éducation des filles, en particulier lorsqu'il y avait plus d'un agent partenaire. La collaboration directe avec le 'Gender Hub' ou d'autres membres du personnel du Secrétariat a contribué à dissiper ces confusions.
- Les Financements pour le renforcement des capacités du système ont eu, ou auront, un impact positif sur l'appui aux efforts d'intégration de la dimension de genre dans les pays, en renforçant les capacités des ministères de l'éducation en matière de genre et en aidant à combler les lacunes dans les données et les analyses liées au genre.

Point d'entrée 4 : Responsabilité mutuelle en matière de genre

- Cette revue a trouvé peu d'éléments concrets sur de possibles discussions ou des plans de responsabilité mutuelle quant à l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation.
- Dans le modèle de partenariat GPE 2025, ce sont les services de l'administration centrale qui sont principalement responsables de la responsabilité mutuelle en matière d'égalité des genres. Il y a peu d'exemples d'administrations infranationales assumant ce rôle.
- Les déclencheurs de l'allocation complémentaire sont principalement liés à des facteurs favorables notés comme 'hautement prioritaires', sans liens étroits avec le genre (avec le volume, l'équité et l'efficacité du financement national et le financement coordonné comme étant les plus courants). Cette revue n'a recensé que deux cas où un indicateur de déclenchement de l'allocation complémentaire était lié au genre, et ce uniquement dans la phase de développement du pacte. Aucun indicateur de la part variable lié au genre n'a été identifié.

Commentaires des parties prenantes sur l'intégration de la dimension de genre dans le modèle GPE 2025

- Les parties prenantes consultées sont globalement d'avis que le GPE 2025 représente un grand pas en avant dans la priorisation de l'égalité des genres dans l'éducation par rapport au GPE 2020.
- Les parties prenantes ont formulé des suggestions constructives pour améliorer l'approche d'intégration de la dimension de genre du GPE 2025, par exemple en renforçant la formation, les ressources d'orientation, l'appui technique, la coordination et les mesures de responsabilisation.

CONCLUSIONS

Le modèle d'intégration de la dimension de genre du GPE 2025 représente une amélioration significative par rapport au GPE 2020, conduisant à une meilleure utilisation des données probantes, à un dialogue plus approfondi sur les politiques et à une meilleure intégration de l'égalité des genres dans la conception des financements. Les paragraphes suivants décrivent les progrès accomplis et les défis à relever dans le cadre de l'approche d'intégration de la dimension de genre du GPE 2025 :

PROGRÈS :

- **Amélioration de la conception des programmes :** Les exigences d'intégration du GPE, clairement décrites dans les modèles du GPE 2025, combinées à l'engagement des équipes-pays du GPE, ont aidé les pays à recenser les données et les éléments factuels pertinents et à prendre des engagements sur l'égalité des genres dans le pacte, qui se sont finalement transformés en programmes concrets intégrant l'égalité des genres.
- **Renforcement du dialogue sur les politiques liées au genre :** Le GPE 2025 a soutenu des discussions plus approfondies sur les politiques éducatives liées au genre, qui ont permis une meilleure utilisation des données et des diagnostics ventilés par sexe et intersectionnels. Il a également soutenu l'élargissement des compétences en matière de genre et la participation des organisations spécialisées dans le genre.

- **Amélioration de l'assurance de la qualité** : Les processus d'examen de la qualité, qui comprennent l'utilisation d'outils d'examen de la qualité spécifiquement axés sur la dimension de genre, et les relations entre le Secrétariat et les équipes de pays ont contribué efficacement à faire progresser l'intégration de la dimension de genre. Cela souligne l'importance des orientations, des retours d'information et des instruments du GPE pour promouvoir la réflexion et l'action en matière de genre.
- **Une plus grande inclusion de l'intersectionnalité grâce au financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles** : Le financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles a fait progresser l'inclusion intersectionnelle en soutenant des interventions fondées sur des données pour des apprenants diversifiés en fonction de leur sexe et d'autres caractéristiques telles que le revenu, la situation géographique et le handicap.
- **Objectifs et activités plus ambitieux en matière de genre grâce au financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles** : Les financements de l'Accélérateur de l'éducation des filles ont permis d'atteindre des objectifs plus ambitieux en matière de genre, notamment en ce qui concerne la correction des inégalités affectant les filles, et des initiatives planifiées. L'Accélérateur de l'éducation des filles a également encouragé une estimation plus détaillée des coûts, améliorant ainsi le suivi des progrès accomplis en matière d'éducation des filles en particulier.

DÉFIS :

- **Appropriation et leadership limités par les pouvoirs publics en matière d'intégration de la dimension de genre** : malgré les efforts du GPE, l'appropriation et le leadership des pouvoirs publics en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation restent largement insuffisants dans les pays de l'échantillon, bien qu'ils se soient légèrement améliorés par rapport au GPE 2020. Cela est en grande partie lié à l'insuffisance des capacités techniques en matière de genre au niveau gouvernemental.
- **Malentendus persistants au sujet de l'intégration de la dimension de genre et insuffisance des capacités d'intégration de la dimension de genre** : Les partenaires au niveau des pays continuent d'avoir des degrés divers de compréhension et de capacité technique de ce que signifie l'intégration de la dimension de genre et de la manière de la mettre en œuvre. Il subsiste également une certaine confusion quant à la relation avec l'Accélérateur de l'éducation des filles, le cas échéant.
- **Insuffisance des mécanismes au niveau des pays pour assurer une redevabilité muette en matière d'égalité des genres** : La responsabilité mutuelle au niveau des pays en matière d'intégration de la dimension de genre se heurte à plusieurs défis, notamment une planification et un suivi insuffisants de la responsabilité mutuelle, des lacunes systémiques en matière de mise en œuvre et de responsabilité au niveau décentralisé, l'insuffisance des indicateurs de genre dans les cadres de résultats des programmes de financement, et une décentralisation insuffisante des efforts des GLPE.
- **Relation limitée entre les financements basés sur les résultats (financements variables et complémentaires) et le genre** : Bien que le genre soit au centre de l'agenda politique du GPE et qu'il ait été fortement intégré dans tous les programmes, l'examen a révélé très peu de

déclencheurs de l'allocation complémentaire liés au genre et aucun indicateur de la part variable lié au genre.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES :

Nous proposons deux considérations stratégiques clés pour les prochaines phases de l'approche d'intégration de la dimension de genre du GPE :

- **Développement du renforcement des capacités et de l'appui technique à tous les stades des partenariats du GPE en matière d'intégration de la dimension de genre à l'initiative des partenaires :** Envisager d'élargir le rôle des nouveaux Conseillers régionaux en matière de genre et d'inclusion et d'autres membres du personnel du 'Gender Hub' afin de faciliter l'appropriation par tous les partenaires du GPE et d'accroître la capacité de chacun à intégrer efficacement la dimension de genre. L'appui au renforcement des capacités devrait cibler les principaux partenaires gouvernementaux ainsi que les agences de coordination et les agents partenaires et ensuite répercuter l'apprentissage sur les partenaires plus décentralisés. Le Secrétariat pourrait soutenir cet effort commun de renforcement des capacités par le biais de conseils et d'outils supplémentaires sur l'intégration du genre à l'intention des partenaires dans les pays.
- **Attention accrue sur le renforcement de la responsabilité mutuelle en matière d'intégration de la dimension de genre entre toutes les parties prenantes du partenariat du GPE, y compris le Secrétariat du GPE et les partenaires au niveau des pays :** Explorer des mécanismes de responsabilité mutuelle plus solides dans l'ensemble du partenariat. Il pourrait s'agir notamment d'étudier la relation entre la responsabilité mutuelle en matière d'intégration du genre et les indicateurs de financement variables sur le genre et les déclencheurs de l'allocation complémentaire. D'autres actions potentielles nécessitent des indicateurs plus robustes tenant compte du genre dans le cadre de résultats et la nomination d'une organisation responsable de la parité des sexes au niveau national. Le GPE peut également encourager une plus forte représentation et responsabilité des femmes/hommes au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation et des équipes de projet et encourager le renforcement de la responsabilité mutuelle en matière d'intégration de la dimension de genre à tous les niveaux, en particulier aux niveaux décentralisés au sein des structures gouvernementales des pays partenaires.

Bien que des défis persistent en ce qui concerne l'appropriation et les capacités des pouvoirs publics, le modèle d'intégration de la dimension de genre du GPE 2025 a manifestement fait progresser le genre dans l'éducation, grâce à l'amélioration de la conception des programmes, au renforcement du dialogue politique, à l'assurance qualité plus efficace et à l'impact significatif des financements de l'Accélérateur de l'éducation des filles sur la réalisation d'objectifs ambitieux en matière de genre et une meilleure prise en compte des considérations intersectionnelles. Les principales conclusions révèlent des analyses sexospécifiques robustes, un recours accru à diverses compétences en matière de genre et le rôle positif que joue le Financement pour le renforcement des capacités du système en matière de genre et de responsabilité mutuelle. Les commentaires des parties prenantes confirment ces progrès, soulignant l'avancée significative du modèle par rapport au GPE 2020. Ces résultats montrent clairement une trajectoire d'amélioration, établissant une base solide sur laquelle s'appuyer pour surmonter les obstacles restants et accélérer davantage le genre dans l'éducation.